

ATTESTATION

Je soussignée, Patricia GRANET-BRUNELLO, Maire de Digne-les-Bains, certifie qu'une procédure est en cours avec le Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence en vue de lui céder les droits pour la réalisation du projet de reconstruction du Pont des Arches – RD900a – PR2 + 200 sur certaines parcelles communales.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Digne-les-Bains le 11 août 2022

Pour le maire,
L'adjointe au maire


Marie-José SERY

